

Nous terminons cette année compliquée avec une belle note d'optimisme concernant le budget communal, car celui-ci se porte bien.

Quelques points importants :

Les dépenses globales de fonctionnement ont été plus importantes par rapport à 2019, notamment à cause des dépenses supplémentaires liées à la covid (21399 €) mais également avec l'augmentation des charges de personnel, essentiellement non titulaire (+38864 €) indispensables pour gérer une commune qui ne cesse de se développer, notamment l'été.

Les recettes de fonctionnement ont légèrement augmenté cette année grâce à l'apport des taxes foncières et d'habitation de la « Papillonnerie » et des « Terrasses du levant ».

La résidence « Victoria » qui va ouvrir ses portes le 6 février, va également nous apporter des revenus supplémentaires avec les taxes de séjour (2,30 € /j et par pers), soit des revenus estimés à 100.000 € annuel environ lorsque son rythme de croisière sera établi.

L'immobilier à Blonville se porte toujours bien avec des recettes régulières des droits de mutation et d'équipement.

Cette bonne santé financière nous permet de soutenir nos projets avec détermination et de voir l'avenir avec beaucoup d'optimisme pour notre commune.

Je vous adresse également tous mes meilleurs vœux, prioritairement de santé à l'occasion de cette nouvelle année 2021 qui je l'espère, nous fera vite oublier la précédente,

Claude BENOIST Adjoint aux Finances et Affaires Générales.

Quelques éléments :

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>
Dépenses de fonctionnement	2 513 925	2 543 184	+ 29 259
Recettes de fonctionnement	2 764 026	2 770 945	+ 6 919
Impôts et taxes	1 555 144	1 583 535	+ 28 391
Droits de mutation et équipements	305 143	306 915	+ 1 772
Dotations	423 420	417 257	-6163
Revenus des immeubles	141 915	121 614	-20 301
Droits occupation service public	11 423	6 639	-4 784